

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 16/027/2007 - ÉFAI

12 octobre 2007

AU 261/07

Préoccupations pour la santé / Craintes de torture ou de mauvais traitements

MYANMAR

U Myint Aye (h), défenseur des droits humains, 56 ans

---

U Myint Aye a été arrêté le 24 août 2007 à Yangon, l'ancienne capitale du Myanmar. Amnesty International craint qu'il ne soit torturé ou maltraité pendant sa détention. Souffrant de diabète et d'hypertension, cet homme serait dans un état de santé très préoccupant et aurait besoin de toute urgence de recevoir des soins médicaux. Il ne bénéficie d'aucun médicament ni traitement depuis le début de sa détention.

Marié et père d'un enfant, U Myint Aye est détenu au poste de police n° 7 du district de Thanlyin, à Yangon. Il a été appréhendé dans le district de Kyimyindine (Yangon), chez lui ou à proximité de son domicile. Ancien vice-président pour le district de Kyimyindine du parti politique d'opposition *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie), U Myint Aye est également le fondateur de *Human Rights Defenders and Promoters* (HRDP, Défenseurs et promoteurs des droits humains), une organisation créée au Myanmar en 2002 dans le but de faire progresser la cause des droits humains dans le pays. Depuis sa fondation, les membres du réseau ont organisé des débats sur ce thème et distribué des exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une vingtaine de membres de HRDP auraient été arrêtés et seraient maintenus en détention dans le cadre de la répression menée actuellement par les autorités du Myanmar.

U Myint Aye avait déjà été appréhendé à cinq reprises depuis 1998. Sa dernière arrestation datait de septembre 2006. Il avait alors été interpellé après avoir demandé publiquement la remise en liberté des dirigeants étudiants emprisonnés pour leur rôle dans les manifestations en faveur de la démocratie de 1988.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les manifestations pacifiques, déclenchées par la hausse importante des prix des carburants, ont commencé au mois d'août. Les modestes défilés de protestation qui se sont organisés spontanément au début se sont ensuite multipliés, mobilisant un nombre croissant de personnes qui réclamaient non plus seulement la baisse des prix des produits de première nécessité, mais aussi la libération des prisonniers politiques et la mise en place d'un processus de réconciliation nationale, afin qu'il soit mis fin aux profondes divisions politiques. Les premières arrestations dont Amnesty International a eu connaissance ont eu lieu dans les jours qui ont suivi le premier grand rassemblement à Yangon, le 19 août.

L'organisation est préoccupée depuis longtemps par le fait que les détenus sont privés de leurs droits les plus fondamentaux au Myanmar. Les arrestations sans mandat et les détentions au secret sont fréquentes. De même, la torture ainsi que les autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants sont monnaie courante durant la période de détention provisoire. Les procédures engagées contre les prisonniers politiques ne sont pas conformes aux normes internationales d'équité des procès. Les prévenus, bien souvent, ne sont pas autorisés à recourir aux services d'un avocat, ou tout du moins d'un avocat de leur choix, et les représentants du ministère public s'appuient parfois sur des « aveux » arrachés sous la torture.

Il existe très peu d'organisations non gouvernementales au Myanmar, à l'exception de celles qui ont reçu l'approbation des autorités et sont enregistrées officiellement. Bien qu'elle ne soit pas reconnue par les pouvoirs publics, HRDP n'agit pas dans la clandestinité. Des membres du réseau ont été arrêtés dans le cadre de la répression menée actuellement et des cas de passage à tabac, de placement en détention, de harcèlement et d'intimidation ont été recensés dans le passé. En avril 2007, plus de 50 personnes, parmi

lesquelles se trouvaient des agents de la police des villages et des membres de l'*Union Solidarity Development Association* (USDA, Association de l'Union pour le développement de la solidarité, une organisation sociale soutenue par le gouvernement) ont attaqué deux militants de HRDP qui dispensaient une formation sur les droits humains à Hinthada. Blessées à la tête, ces deux personnes ont dû être hospitalisées. Elles ont été par la suite condamnées à huit ans d'emprisonnement.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par l'arrestation d'U Myint Aye, qui a besoin de toute urgence de recevoir des soins, notamment des médicaments pour le diabète et l'hypertension ;
- priez les autorités de libérer U Myint Aye immédiatement et sans condition ;
- demandez-leur de faire au plus vite le nécessaire pour que cet homme bénéficie des soins médicaux dont il a besoin et reçoive la visite d'un avocat et de sa famille, en attendant sa libération ;
- appelez les autorités à traiter U Myint Aye et tous les autres détenus avec humanité et, en particulier, à ne pas les soumettre à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez la libération de toutes les personnes arrêtées pour avoir participé à ces manifestations pacifiques.

**APPELS À :**

Président du Conseil national pour la paix et le développement :

Senior General Than Shwe

Chairman

State Peace and Development Council

c/o Ministry of Defence, Naypyitaw, Myanmar

**Formule d'appel : Dear General, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)**

Ministre des Affaires étrangères :

Nyan Win

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs

Naypyitaw, Myanmar

**Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,**

Ministre de la Santé :

Dr Kyaw Myint

Minister of Health

Ministry of Health

Naypyitaw, Myanmar

**Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,**

**COPIES** aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 23 NOVEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.